

## Délibération du Conseil de Communauté

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 58  
Membres absents : 20  
Procurations : 12

#### Séance du 16 novembre 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 16 du mois de novembre, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 10/11/2022  
Date de transmission : 22/11/2022  
Date de mise en ligne : 23/11/2022

#### Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. Knibiely), Mme CAILLEAUX Hélène (pouvoir M. Vincent STRICH), Mme CHAPPEL Josiane, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. Bernard KANNENGIESER), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. Pascal TURRI), Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. Lucien GASSER), M. SCHOTT Jean-Louis (pouvoir à M. Stéphane RODDE), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (procuration à M. Bernard JUCHS), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. André KASTLER), Mme WILLER Christèle,

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 26<sup>ème</sup> QUESTION

Transports : Avenant N°6 à la convention cadre multipartenariale de coopération relative à la mise en œuvre de titres intégrés zonaux « Alsaplus 24H » et « Alsaplus groupe journée » à l'échelle du territoire alsacien, valables sur tous les réseaux de transport en commun opérant dans la Région  
(DELIBERATION n°2022-195)

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011, les dix autorités organisatrices de la mobilité alsaciennes ont formalisé leur coopération tarifaire pour la vente de billets multimodaux s'adressant à une clientèle occasionnelle dans la cadre d'une convention cadre multipartenariale de coopération.

La Région Grand Est a lancé une réflexion d'ensemble sur les tarifications multimodales à l'échelle de la globalité de son territoire avec l'ambition de mettre en place une nouvelle coopération tarifaire.

Dans l'attente de ce nouveau dispositif, il est nécessaire de prolonger pour une durée de 24 mois la convention liant les seules autorités organisatrices de la mobilité alsaciennes.

Pour ce faire, il est nécessaire de conclure un avenant n°6 à la convention cadre multipartenariale de coopération relative à la mise en œuvre de titres intégrés zonaux « Alsaplus 24H » et « Alsaplus Groupe journée » à l'échelle du territoire alsacien.

Cet avenant n°6 prévoit également :

- de ne pas appliquer l'évolution des prix initialement prévue initialement au 1<sup>er</sup> juillet 2022,
- d'intégrer la commune de Sierentz dans l'offre Alsa+ 24h et groupe Journée du titre de la zone urbaine de Saint-Louis à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022, suite à l'extension du PTU de Saint-Louis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver l'avenant n°6 à la convention cadre multipartenariale de coopération relative à la mise en œuvre de titres intégrés zonaux Alsaplus 24H et Alsaplus Groupe Journée à l'échelle du territoire alsacien valable sur tous les réseaux de transport en commun opérant dans la Région, ci-annexé ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,  
Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 22 novembre 2022

Le Président,  
Jean-Marc DECHTMANN

